



AMICALE LAÏQUE PAUL FABRE

COMPTE RENDU DE REUNION

DATE : 15/09/2026

HEURE : 20h00

LIEU : Classe de M. FOURNIER

PARTICIPANTS :

4 membres de l'équipe pédagogique
12 parents d'élève

SUJETS ABORDES :

1/ Election du bureau :

Présidence : ROYER Alexandre et BENEKIAN Pauline

Trésorerie : MAUD Louzeau et BEN MEFTA Ines

Secrétariat : SCHIRVEL Corentine et BRUNET Yasmine

2/ Dotation 2026/2027 aux enseignants :

L'association compte à ce jour la somme de 12 076.06 euros sur son compte bancaire.

Un fond de roulement de 4000 euros est conservé, il servira notamment à faire face aux dépenses liées à chaque actions de l'Amicale et notamment aux dépenses liées à la kermesse.

Il a été décidé que la dotation de l'Amicale serait de **37 euros** par élèves. Les enseignants devront régler Ecole et Cinéma avec cette dotation.

Le dispositif ULIS bénéficiera de la dotation de **350 euros** pour son usage exclusif, les sorties des élèves du dispositif étant réglées par la dotation de leur classe.

Une somme de **400 euros** est allouée aux projets du Conseil des Elèves avec validation de l'équipe pédagogique.

Une somme de **150 euros** est allouée à un projet pour l'ensemble de l'école, ce peut être pour une conférence de sensibilisation ou pour un achat liée aux temps de récréation par exemple. L'équipe pédagogique et l'Amicale détermineront ensemble comment utiliser cette somme.

Il n'y a pas de gros projet de type classe découverte d'organiser à ce jour. Si un projet de cette ampleur est organisé, il sera financé par des actions spécifiques.



3/ Cotisation des familles 2026/2027

Il a été décidé que la cotisation serait moins élevée que l'an dernier :

- 15 euros au lieu de 20 pour un enfant
- 25 euros au lieu de 30 pour une fratrie (quel que soit le nombre d'enfant qui composent la fratrie)

Un dépliant sera adressé aux familles pour détailler le fonctionnement de la cotisation et comment elle est utilisée par les enseignants.

Les familles seront invitées à régler prioritairement par le biais de Hello Asso mais il sera tout de même possible de régler par chèque ou en espèce.

Pour ces deux derniers types de règlement, il faudra bien référencer les familles et leurs règlements.

Le dépliant doit être donné au plus vite aux familles de façon à réunir les cotisations avant la fin du mois de septembre.

3/ Kermesse 2027

La date de la kermesse est fixée au vendredi 18 juin au soir, les familles préfèrent le vendredi soir plutôt que le samedi.

Afin d'éviter l'attente pour le contrôle Vigipirate, des bracelets pourront être utilisés pour repérer facilement qui fait parti de l'évènement.

Une pré-vente sera organisée pour les jetons/tickets de restauration afin de limiter l'attente lors du jour de la kermesse.

4/ Organisation de la première action de l'année scolaire 2026/2027

Un goûter à la sortie d'école (16h30) sera organisé avant les vacances d'automne, il permettra d'utiliser les bouteilles d'Oasis que l'Amicale Grange Bruyère n'a pas pu vendre lors de kermesse.

La date doit être validé sur le groupe whatsapp, il s'agira du 02 ou du 09 octobre 2026.

Tarif : 2 euros la part de gâteau + un verre d'Oasis avec possibilité de ne prendre qu'un des deux pour 1 euro.

La date de la prochaine réunion n'a pas été fixée.